

République Française - Département de Vaucluse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE VILLES-SUR-AUZON

SEANCE DU 05 JUIN 2026

Date de convocation : 29.05.2026 Membres : En exercice : 15 Présents : 9 Votants : 12 N°6	L'an deux mille vingt-six le VENDREDI CINQ JUIN à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire. Présents : Frédéric ROUET, Suzy MACHUROT, Stéphane LECLERC, Jean-Pierre MAISONNEUVE, Ghyslaine JAUMOTTE, Joseph AROUTO, Marie-France CHOPART, Marion BOLARD, Fabien JEAN, .. Procurations : Bertrand CROSET à Jean-Pierre MAISONNEUVE, Marine BLAISE à Suzy MACHUROT, Magali LORENZI à Marion BOLARD Absents : Jean-Marie TORELLI, Florent LAZARE, Marie-Ange ODDONE Secrétaire : MACHUROT Suzy.
--	---

N°6 - Objet : PARTICIPATION AU FINANCEMENT DU FONDS D'AIDE AUX JEUNES (F.A.J.) 2026.

Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal de la lettre de Madame La Présidente du Conseil Départemental relative au financement du Fonds d'Aide aux Jeunes.

L'objectif de ce dispositif en faveur des jeunes en difficulté âgés entre 18 et 25 ans du département, est de favoriser leur insertion sociale et professionnelle. En 2025, 346 jeunes vauclusiens ont bénéficié de cette aide, dont 1 Villois.

Monsieur le Maire demande au Conseil de bien vouloir se prononcer sur la participation de la commune au fonds d'aide aux jeunes pour un montant forfaitaire de deux cents euros.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

DECIDE de participer au financement du fonds départemental d'aide aux jeunes (F.A.J.) 2026, pour un montant forfaitaire de deux cents euros.

DIT que le règlement de cette dépense sera imputé à l'article 65748.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire de Séance
Suzy MACHUROT



Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
Frédéric ROUET

